



Le mémoire de recherche-crédation littéraire

UFR Lettres et Sciences Humaines – Département de Lettres
doc. révisé par l'équipe des directeurs et directrices de mémoire - Novembre 2023

Les principes généraux

La recherche-cr ation litt raire repose sur le principe qu'un acte de cr ation est une modalit  de recherche, qui mobilise une connaissance intime de la r alisation d'une  uvre litt raire.

Elle demande   associer  troitement au travail d' laboration du m moire une dimension cr ative et une dimension critique associ e   une dimension th orique. Elle permet la construction explicite de connaissances sur et par la litt rature, internes   sa production artistique.

Elle se fonde sur une exp rience de cr ation originale, r fl chie   l'aide d'un appareil critique adapt  qui peut  galement  tre original. Elle doit permettre de faire part de conclusions de recherche de deux types : sur l'enqu te qui a  t  men e dans la litt rature et sur le d ploiement de comp tences cr atives.

Quelques précisions qui pourront être complétées lors du suivi collectif ou individuel du mémoire

Que faut-il entendre par dimension créative ?

Vous devez montrer en actes que vous vous êtes engagé/e dans une expérience de création littéraire qui réponde de manière sincère et authentique à une quête dont vous fixez vous-même les termes. La maîtrise de la conduite de votre projet, les enjeux artistiques que vous y placez, la recherche d'une qualité d'écriture, le souci d'adossement à des œuvres qui comptent pour vous, l'éventuelle démarcation de pensées et de formes que vous souhaitez faire apparaître dans le champ contemporain, l'expertise de relecture critique et d'éditorialisation que vous avez pu exercer en atelier d'écriture, etc., font partie des compétences créatives que vous pourrez déployer avec profit. Le processus en jeu est plus important que le produit fini, dans la mesure où vous pouvez ne pas aboutir à une œuvre complète, mais faire saisir aux lecteurs que le travail est à poursuivre pour clore la réalisation.

Que faut-il entendre par dimension critique associée à une dimension théorique ?

Sur le principe consistant à vous reconnaître comme de bons écrivains grands lecteurs, le mémoire vous demande de mener une enquête dans la littérature qui soit orientée par une question de création littéraire.

Vous allez donc rassembler des œuvres à commenter le plus précisément possible, par exemple par des micro-analyses d'extraits ciblés.

Vous pouvez également chercher à vous situer dans un champ plus large en convoquant un corpus secondaire d'œuvres littéraires. Toutes ces références doivent être justifiées (typologisation diachronique, distinctions génériques...). Pour mener ces analyses, vous aurez besoin d'outils critiques articulés à la perspective générale des théories de la littérature (qui connaissent différents courants, par exemple sociocritique, narratologique...). N'hésitez pas à demander l'aide de votre directeur/trice pour vous guider dans la convocation de notions littéraires et d'outils de description et d'analyse que vous ne maîtrisez pas bien, et/ou à demander son avis pour forger vous-même un appareil critique créatif - sans sous-estimer l'ambition notable d'une telle entreprise. Il vous revient d'assurer la cohérence de votre enquête, d'y mettre du sens et de le faire reconnaître à votre lecteur/rice.

Précisons qu'il ne s'agit pas de vous placer dans une posture d'imitation, en recherchant des modèles ou des sources d'inspiration, mais bien de mener une enquête répondant à votre problématique de deux manières : l'une créative, en actes dans votre production personnelle, et l'autre analytique, sur corpus tiers. Pensez que vous prolongez, sur des modes sans doute différents mais profondément apparentés, un même geste de recherche-crédation.

Les caractéristiques du mémoire

Une production créative originale doit apparaître de manière distincte dans le mémoire, à hauteur de 50% de la réalisation, tout en pouvant s'entrecroiser à l'analyse sur un mode laissé à la discrétion de son auteur/e, sur indications du directeur/rice.

Un corpus d'œuvres à analyser est à constituer. Il comprendra au moins un ouvrage littéraire de langue française. Il peut comprendre également des œuvres traduites et des œuvres sur des supports autres que des livres.

L'insertion de données d'un autre type (entretiens, scripts, scénarios pédagogiques, protocoles artistiques, enregistrement de performances...) est à discuter avec le directeur / la directrice du mémoire.

La forme du mémoire reste libre. Sa lecture doit être guidée par un plan. L'introduction précisera la problématique générale. La conclusion se place après l'ensemble des sections et fait la synthèse entre les dimensions créative, critique, théorique du travail élaboré. Le mémoire comporte une bibliographie qui identifie les ouvrages lus pour ce travail et bien maîtrisés.

Il peut comporter des annexes.

Il comporte obligatoirement une table des matières avec numérotation des pages.

Des repères méthodologiques

Un suivi collectif des mémoires est organisé pour vous permettre de définir votre projet, d'orienter vos recherches, de vous organiser dans les étapes de réalisation du mémoire et de faire l'expérience de premières lectures de vos écrits intermédiaires. Les retours du groupe seront cadrés par l'enseignant/e et doivent vous permettre de prolonger votre travail avec sérénité et perspicacité, en tenant compte des critères d'amélioration qui vous seront indiqués.

Le travail d'élaboration du mémoire, guidé par un directeur/une directrice, vous demande de nombreuses lectures : d'œuvres littéraires, d'anthologies, d'articles d'analyse, d'ouvrages théoriques. Vous les trouverez notamment à la Bibliothèque Universitaire. Quelques mémoires des promotions antérieures y sont également consultables. Pensez à demander l'aide des documentalistes. La BU vous permet des emprunts entre universités et vous donne accès à des ressources numériques gratuites, dont le portail de référencement Cairn (<https://www.cairn.info/>).

Le plagiat est strictement interdit, de même que le recours à l'intelligence artificielle.

La publication de parties créatives, préalablement à la soutenance, n'est pas autorisée.

Les impératifs de calendrier

Fiche d'inscription pédagogique indiquant le nom du directeur ou de la directrice et le sujet du mémoire à remettre le plus tôt possible à la gestionnaire pédagogique. Il faut donc commencer par prendre rendez-vous avec un enseignant-chercheur de l'équipe.

Semestre 1

Note d'intention de 5 pages minimum

Problématique, corpus d'études, sujet et genre de la création identifiés

Bibliographie de 4 ou 5 titres commentés dans la perspective du sujet

Semestre 2

Écrit intermédiaire de 25 pages minimum

10 pages minimum par section (créative et critique) – si format différent, en référer au directeur/trice

Introduction problématisée

Bibliographie de 10 ouvrages lus minimum

Semestre 3

Écrit intermédiaire de 50 pages minimum (longueur adaptée par le directeur/rice du mémoire pour les étudiants arrivant directement en M2).

Pages des écrits antérieurs révisées

Bibliographie complète

Semestre 4

Finalisation par étapes des 100 pages minimum.

Remise du mémoire complet au minimum 10 jours avant la soutenance. Attendre l'autorisation de votre directeur ou directrice avant d'imprimer.

Possibilité d'une soutenance en septembre après accord du directeur / de la directrice.

Les contraintes de présentation

Format : min. 100 pages, recto (sans verso), pagination, times 12, citations times 11 avec retrait, notes de bas de pages en times 10, table des matières, bibliographie aux normes, annexes éventuelles paginées en chiffres romains. Pour chaque citation, précisez de quel ouvrage elle est extraite, avec mention de la page (en note de bas de page).

Un résumé et des mots clefs figureront sur la 4ème de couverture.

Présentation de la bibliographie

Les ouvrages sont à classer dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur. Ils peuvent être répartis en plusieurs catégories (ex. : Œuvres littéraires / Ouvrages critiques...).

Nom, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Édition, date de 1^{ère} publication.

Exemple : Demanze, Laurent, *Un nouvel âge de l'enquête*, Paris, José Corti, 2019.

Pour un article :

Nom, Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue* numéro, date de publication, pagination.

Exemple : Hamon, Philippe, « Fait divers et littérature », *Romantisme* n° 97, 1997, p. 7-16.

Pour un chapitre d'ouvrage collectif :

Nom, Prénom, « Titre du chapitre », dans *Nom de l'ouvrage*, noms des directeurs de la publication, Ville, Édition, date de publication, pagination.

Exemple : Letourneux, Matthieu, « Best-seller, consommation et idéologie », dans *Best sellers, l'industrie du succès*, dir. O. Bessard-Banquy, S. Ducas, A. Gefen, Paris, Armand Colin, 2021, p. 105-116.

Modèle de 1^{ère} couverture (à reproduire en A4)



202...-202...

Master de Lettres

« MÉTIERS DE L'ÉCRITURE ET
CRÉATION LITTÉRAIRE »

Titre du mémoire

votre nom

Direction : nom du directeur/directrice
et co-directeur éventuel en précisant son statut

Soutenu le à CY Cergy Paris Université

Jury :

La soutenance

Les soutenances sont publiques.

Le jury est composé d'au moins deux enseignants/chercheurs/es dont votre directeur/trice de mémoire qui le constitue et le convoque.

La soutenance dure environ 1 heure. Elle consiste en un échange constructif au sujet du mémoire dont la version imprimée (ou électronique) aura été lue auparavant par le jury. Vous devez avoir transmis des exemplaires de votre mémoire au jury 15 jours avant la soutenance, directement ou par l'entremise de la gestionnaire pédagogique.

La soutenance doit faire l'objet d'une préparation soignée. Un support écrit est bienvenu au moment de votre exposé oral. Pensez également à apporter un exemplaire du mémoire pour pouvoir vous y reporter. Si vous avez préalablement constaté des coquilles, vous pouvez transmettre au jury un relevé des erreurs corrigées.

Les étapes :

Le / la présidente du jury donne d'abord la parole à l'auteur du mémoire, qui présente son travail durant 15 à 20 minutes. Points généralement attendus, à compléter en concertation avec votre directeur/trice :

- Les raisons du choix de votre sujet, la problématique
- L'articulation entre création et analyse de corpus, les réponses apportées à la problématique
- La manière dont vous avez mené votre travail, les difficultés éventuelles auxquelles vous avez été confronté/ée
- Les découvertes et les résultats auxquels vous avez abouti, l'intérêt et le sens que vous y voyez pour vous et pour vos lecteurs
- Les suites éventuelles de ce travail, les projets (personnels ou professionnels) dans lesquels il pourrait s'inscrire

La parole revient ensuite au directeur/riche du mémoire qui expose la conduite du travail au cours des deux années et les éventuelles difficultés rencontrées. Il/elle livre sa lecture de la version finale du mémoire et invite l'étudiant/e à apporter d'éventuels compléments.

Le /la président/e du jury livre à son tour sa lecture du document écrit qui lui a été remis et revient sur l'exposé oral en posant des questions.

A l'issue des réponses de l'auteur/e du mémoire, le jury demande à l'ensemble de l'assistance de se retirer et délibère.

Le résultat de la délibération est ensuite annoncé solennellement. Il est rapporté sur une fiche officielle de transmission au secrétariat du master, comportant la note, la mention et une courte appréciation.

Le mémoire, selon l'avis du jury et l'accord de l'étudiant/e, pourra être déposé à la Bibliothèque Universitaire (dépôt possible également sur la plateforme Dumas) dans une version définitive éventuellement remaniée. Ce dépôt permet notamment aux promotions suivantes de le consulter et vaut diffusion publique, assurant la propriété intellectuelle de votre travail.

Des repères bibliographiques en recherche-crédation

- Boudier, M., Déchery, C. (dir.), *Artistes-chercheur·es, chercheur·es-artistes. Performer les savoirs*, Saint-Denis/Dijon, EUR ArTeC/Les presses du réel, coll. "Grande Collection ArTeC", 2022.
- Boutet, D., « La création de soi par soi dans la recherche-crédation : comment la réflexivité augmente la conscience et l'expérience de soi », *Approches inductives*, 5(1), 2018, pp. 289–310. <https://doi.org/10.7202/1045161ar>.
- Bruneau, M., Villeneuve, A. (dir.) *Traiter de recherche création en art : Entre la quête d'un territoire et la singularité des parcours*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007.
- Caffari, M., Mohs, J. (dir.), « Écrire en dialoguant », *A contrario*, 2018/2 (n° 27). URL : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2018-2.htm>.
- Dawson, P., *Creative Writing and the New Humanities*, Routledge, 2004.
- Giacco, G., Didier, J., Chatelain, S., Verry, F. (dir.), *Définir la recherche-crédation. État des lieux et au-delà*, Louvain-la-Neuve, EME, 2020.
- Gosselin, P., Le Coguic, E. (dir.), *La recherche-crédation. Pour une compréhension de la recherche en pratique artistique*, préf. L. Poissant, Québec, Presses universitaires du Québec, 2006 ; DOI : <https://doi.org/10.2307/j.ctv18ph3x1>.
- Hocquart, E., *Le cours de Pise*, Paris, P.O.L., 2018.
- Houdart-Merot, V., Petitjean, AM. (dir.), *La recherche-crédation littéraire*, Bruxelles et al., Peter Lang, 2021.
- Houdart-Merot, V. *La création littéraire à l'université*, Vincennes, PUV, 2018.
- Joqueviel-Bourjea, M., Chatelet, C., Pinel, K., De Morant, A., Groupierre, K. (dir.), *L'atelier en acte(s). Espace de création, création d'espace*, Hermann, coll. « Recherche & Création », 2023.
- Manning, E., Massumi, B., *Pensée en acte : vingt propositions pour la recherche-crédation*, postface Y. Citton, Dijon, Les Presses du réel, 2018.
- Petitjean, AM., *La littérature par l'expérience de la création*, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 2023.

Smith, H., Dean, R. T. (dir.), *Practice-led Research, Research-led Practice in the Creative Arts*, Edinburgh, University Press, 2009.

Thomas, M., Naugrette, C. *Le doctorat et la recherche en création*, Paris, L'Harmattan, coll. « Arts et Médias », 2020.

Ulma, D., Pautet, A., Prouteau, A. (dir.), *Écritures créatives. Représentations contemporaines et enjeux professionnels*, Rennes, PUR, 2022.

Sites :

« Cherchez-créez. Ressources sur la recherche-crédation », site de Marc-André Brouillette, professeur à l'UQAM : <http://cherchezcreez.org>.

« Le Crachoir de Flaubert », revue en ligne de l'université Laval (Québec) : <https://www.lecrachoirdeflaubert.ulaval.ca/mission-de-la-revue/>.

« Les ateliers de l'Œuvrement », collectif de recherche sur la recherche-crédation, Université du Québec à Rimouski (Québec) : <https://oeuvrement.org>.

« BREF. Bureau de recherche-crédation sur les espaces fragmentés », site de Camille Deslauriers, professeure à l'UQAR : <https://bureaubref.ca/>.

« Quartier F », site porté par Cassie Bérard, professeure à l'UQAM : <http://quartierf.org/fr/propos>.

« Littécriture », site tenu par Jean-Manuel Warnet, Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne : <https://littecriture.hypotheses.org/>.

